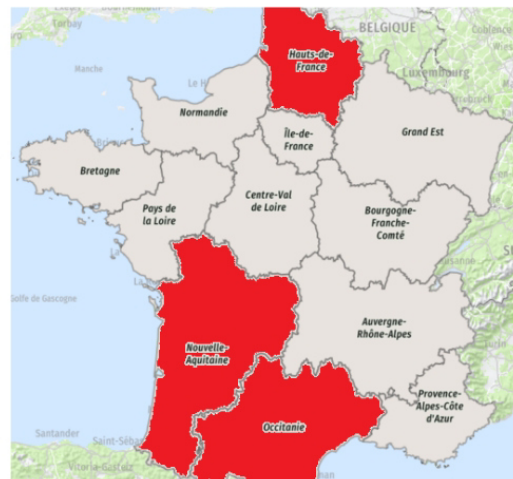


CIRCULATION DE CANNABIS COUPÉ AVEC DES MICROBILLES DE VERRE

FÉVRIER 2025



Suite à des signalements rapportés à partir de novembre 2024 sur les réseaux sociaux et certains sites spécialisés (Newsweed.fr, Psychoactif.org), le dispositif français TREND/SINTES a confirmé la **circulation** d'herbe de cannabis coupée avec des microbilles de verre **dans trois régions françaises**. L'échantillon collecté à Lille contenait des microbilles de silice d'un diamètre compris entre 100 et 150 micromètres. Selon les cas rapportés, les billes peuvent être pleines ou creuses.



L'utilisation de microbilles comme agent de coupe n'est pas neuve : des cas ont été rapportés en Belgique, en France et en Angleterre en 2007. L'objectif serait double : **augmenter le poids** afin de maximiser les gains et **améliorer l'apparence** en simulant la présence de nombreux trichomes.

L'inhalation répétée de ce type de cannabis peut provoquer des **ulcères** dans la bouche ou le pharynx, des **toux irritantes** et persistantes en raison d'une inflammation des poumons, et des saignements (Delourme et al., 2009). Le phénomène semble actuellement limité au territoire français. Néanmoins, les signalements étant survenus dans trois régions, on ne peut exclure une pratique de coupe à l'échelle du marché de gros, qui pourrait potentiellement toucher aussi le marché belge.

Comment reconnaître la présence de microbilles de verre ?

Un cas similaire à signaler?

- **Examen visuel**: l'herbe est anormalement brillante. Les microbilles sont visibles en macroscopie (loupe, objectif macro, microscope).
- **Examen tactile** : les microbilles ont tendance à se détacher des têtes en cas de choc. Leur caractère abrasif peut ensuite être objectivé en les frottant sur un vieux CD. Les rayures sont également visibles lors de l'utilisation d'un grinder pour hacher les têtes.
- **Examen gustatif** : sensation de sable sous la dent, saveur inhabituelle.

